

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3871 - Mercredi 28 Avril 2021 - Prix : 200 Fc

COVID-19

Les résultats des tests Covid désormais disponibles en ligne



SOCIÉTÉ

**La population risque de finir
le ramadan sans produits carnés**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 30 Avril 2021**

Lever du soleil:
06h 12mn
Coucher du soleil:
17h 57mn

Fadjr : 05h 01mn
Dhouhr : 12h 09mn
Ansr : 15h 12mn
Maghrib: 18h 00mn
Incha: 19h 14mn



SANTÉ ET RAMADAN

Le Ramadan est-il bon pour la santé ?

Chaque année, des millions de musulmans jeûnent du lever au coucher du soleil pendant 30 jours lors du Ramadan, l'un des cinq piliers de l'Islam. Aux Comores, les croyants font le ramadan dans un contexte lié à la crise sanitaire de la Covid-19.

Techniquement, votre corps n'entre dans un " état de jeûne " que huit heures environ après votre dernier repas. C'est à peu près au moment où vos intestins finissent d'absorber les nutriments contenus dans les aliments. Peu de temps après, notre corps se tourne vers le glucose stocké dans le foie et les muscles. Le but : continuer à fournir de l'énergie. Une fois les réserves de glucoses épuisées, pendant que vous continuez votre jeûne, la graisse devient la prochaine source d'énergie de l'organisme. Lorsque le corps commence à brûler les graisses, cela aide à perdre du poids, à réduire le taux de cholestérol et à diminuer le risque de diabète. Mais attention, la baisse du taux de sucre dans le sang va entraîner une faiblesse et un état léthargique. Conséquences possibles : maux de tête, étourdissements, nausées et

mauvaise haleine. C'est à ce moment-là que votre niveau de faim est le plus élevé.

Étant donné que votre corps commence à s'habituer au jeûne, les graisses se décomposent et se convertissent en sucre dans le sang. Votre consommation réduite de liquides pendant le jeûne doit être rattrapée entre les jeûnes, sinon la transpiration peut entraîner une déshydratation. Vos repas devraient contenir des proportions raisonnables d'aliments énergétiques, tels que des glucides et un peu de matières grasses. Il est important d'avoir un régime équilibré composé de nutriments, y compris des protéines, des sels et de l'eau. « Dans la vie quotidienne, nous mangeons souvent trop de calories, ce qui peut empêcher le corps d'accomplir d'autres tâches, comme se réparer tout seul. Ceci est corrigé pendant le jeûne, permettant au corps de détourner l'attention vers d'autres fonctions », montre Hamid Papa, diététiciens. « Le jeûne peut donc être bénéfique pour le corps car il peut faciliter la guérison mais aussi prévenir et combattre les infections », poursuit-il.



Alors, le jeûne est-il bon pour notre santé ?

Le Dr Hamid Papa répond par l'affirmative mais pose une condition. « Le jeûne est bon pour notre santé parce qu'il nous aide à nous

concentrer sur ce que nous mangeons et quand. Cependant, alors qu'une période de jeûne d'un mois peut convenir, il n'est pas recommandé de jeûner continuellement », dit-il. « Le jeûne du Ramadan, pratiqué correctement, devrait vous

permettre de refaire le plein d'énergie chaque jour, ce qui signifie que vous pourriez perdre du poids sans que votre corps brûle des tissus musculaires précieux », conclut-il.

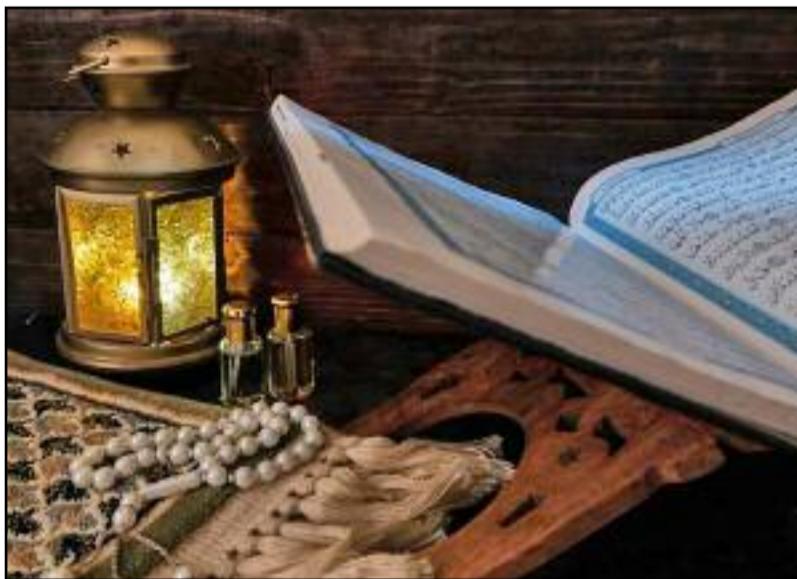
Ibnou M. Abdou

CHRONIQUE RAMADAN

Ces actes qui invalident le jeûne

Beaucoup de choses peuvent invalider le ramadan. Parmi lesquelles les rapports sexuels en

plein journée, l'éjaculation ou bien les transfusions sanguines ou alimentaires.



Il y a des actes qui invalident le jeûne que le musulman se doit de connaître afin de les éviter et d'y prendre garde, parce qu'ils lui font rompre son jeûne et l'invalident. Parmi eux, il y a le rapport sexuel. Dès lors que le jeûneur a fait un rapport sexuel, son jeûne s'annule directement et il doit le refaire avec une réparation dite expiatoire (Kaffârah). Ce dernier consiste à : l'affranchissement d'un esclave (croyant), s'il ne trouve pas d'esclave ou qu'il n'a pas son équivalent, il doit jeûner deux mois consécutifs ; s'il ne peut pas jeûner consécutivement deux mois, c'est-à-dire qu'il a un empêchement excusable, alors il doit nourrir soixante pauvres, pour chacun l'équivalent de la moitié d'un aliment que consomment le plus les gens du pays. L'éjaculation peut interrompre aussi le jeûne. Elle

peut être provoquée par des embrasades ou des contacts ou par la masturbation ou bien encore par des regards répétés. Et si l'un de ces actes se produit, alors le jeûne est automatiquement annulé. Et la personne devra rattraper [ce jour-là] uniquement, sans expiation (Kaffârah) parce que la réparation dite expiatoire est propre au rapport sexuel.

Quant au dormeur, s'il éjacule (pendant le sommeil), lui, il n'a rien à craindre puisque son jeûne reste valide car ceci s'est produit indépendamment de sa volonté ; cependant, il doit refaire les grandes ablutions pour lever la souillure [Janâba]. Également celui qui mange et boit par oubli, cela n'a aucune incidence sur son jeûne, comme il est dit dans le Hadith du prophète : « Quiconque jeûne, puis

mange ou boit par oubli, qu'il termine son jeûne, car c'est Allah qui l'a nourri et abreuvé ».

Et parmi ce qui rompt le jeûne aussi, le fait d'introduire de l'eau et tout autre substance qui parviennent à la gorge par l'intermédiaire du nez (Ndt : en forçant), comme ce qui est appelé le tabac à priser. Prendre des nutriments par voie intraveineuse ou bien réaliser une transfusion sanguine au jeûneur, tout ceci invalide son jeûne car cela constitue pour lui une nourriture. Quant à l'injection non alimentaire (par voie intraveineuse), il est également préférable pour le jeûneur de l'éviter, afin de préserver son jeûne et conformément à la parole du Prophète qui dit : « Laisse ce qui te jette dans le doute pour ce qui ne t'y jette pas. »

Ibnou M. Abdou

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

COMMUNIQUE

La SONELEC informe à son aimable clientèle que la date limite des factures du mois de mars 2021 pour les clients TRIPHASÉS (superette, atelier de soudure, menuiseries, station d'essence, restaurant, clinique médicale, PME...) est fixée au 25 avril 2021.

Tout comme les autres clients de la SONELEC, les clients TRIPHASÉS sont priés d'être à jour de leur paiement, afin d'éviter les coupures systématiques qui seront menées à partir du 26 avril 2021, pour non paiement dans les délais réglementaires.

COVID-19

Les résultats des tests Covid désormais disponibles en ligne

Les patients qui se soumettent à un test PCR de dépistage de la Covid-19 peuvent désormais accéder à leurs résultats sur un portail dédié à cet effet par le ministère de la santé.

Le gouvernement à travers le ministère de la santé a mis en place depuis plus d'un mois un site internet permettant

d'obtenir ses résultats de tests de dépistage de la Covid-19. Dans ce projet, le gouvernement s'est rapproché de l'expertise comorienne du jeune ingénieur rattaché au nom d'Ousseine Ali Soilihi en collaboration, avec le laboratoire Inrap.

« Il s'agit d'une application mobile développée pour authentifier les tests PCR. Une fois le test

fait, le passager télécharge son dossier depuis un portail Web du site de l'Inrap à l'aide d'un identifiant nommé Labid. Une fois à l'aéroport, les agents sur place veillent sur la véracité des résultats à l'aide d'un code Datamatrix figurant dans l'attestation du passager en question. Cette méthode a été fortement réfléchie pour éviter les innombrables irrégularités qui se font au niveau

de l'aéroport », explique le développeur.

Interrogé à ce sujet, Djabir Kassim, un agent de santé basé à l'aéroport fait savoir que depuis sa mise, cette méthode s'avère efficace. « À l'aide de cette application, le contrôle se fait rapidement avec sûreté. Il est impossible qu'une personne puisse échapper à notre vigilance ». Rappelons qu'au niveau du

site de dépistage, les agents de santé étaient obligés de faire appel aux forces de l'ordre pour éviter les altercations avec les passagers qui jouaient des coudes pour obtenir les résultats. Le www.pcr.inrape.org est l'adresse du portail des résultats du dépistage de la covid.19.

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ

La population risque de finir le ramadan sans produits carnés

Sur les marchés comme dans les boutiques, les produits carnés (viandes et ailles de poulet) deviennent rares. Bien que le marché connaît des difficultés sur le plan international à cause de la covid-19, certains commerçants comme le groupe Hassoil évitent d'importer de grosses quantités pour vendre à prix cassé en ce mois sacré de ramadan.

Il y a deux semaines, le ministère de l'économie a sorti un arrêté portant encadrement des prix de certains produits importés de première nécessité telles que viande, cuisse et ailles de poulet. En l'occurrence, il est difficile de trouver ces produits dans les supermarchés. Sur cette rareté, Mohamed Keldi parle de difficultés du marché sur le plan inter-

national dues aux effets néfastes de la covid-19. Ce dernier se focalise sur la chaîne des importations en relation avec les prix ordonnés par le ministre de l'économie en ce mois de ramadan.

« Sans parler des prix auxquels l'importateur achète les bonnes qualités de viande et d'aile de poulet à l'extérieur, il est confronté à des taxes douanières non négligeables qui s'ajoutent aux charges liées au fonctionnement de la chambre froide. En analysant les dépenses et les bénéfices en fonction des prix fixés par le ministère, l'importateur peut risquer une perte de sa marge bénéficiaire », explique-t-il.

Ce commerçant qui rappelle avoir enregistré des pertes énormes sur le commerce des produits carnés en 2017 pour les mêmes circonstances (arrêté portant fixation des prix)



estime que les importateurs des produits carnés évitent les pertes tout en précisant qu'en suivant les prix fixés

par le ministère, l'importateur accumule une perte de 1000 fc sur chaque carton.

Bien que le secteur d'aviculture au niveau mondial soit déstabilisé par la pandémie, ce qui provoque une pénurie d'œuf, d'aile et d'autres produits à l'échelle internationale, des sociétés importatrices locales des produits carnés comme le groupe Hassoil craignent d'importer à coup dur et vendre à prix cassé pour respecter l'arrêté ministériel signé le 14 avril dernier par Houmedi Msaïdié, le ministre de l'économie. « Nous ne sommes pas informés de cette initiative. Des mesures pareilles ne se prennent pas juste au commencement du mois sacré. Il s'agit d'un processus qui demande plus de concertation », confie Mohamed Mouigni Daho, le président du Synaco (Syndicat national des commerçants).

Kamal Gamal

MOHÉLI

Une femme de 42 ans décède trois jours après le vaccin contre la Covid-19

Natacha, une femme de 42 ans originaire de Djoiezi Mohéli est décédée au CHRI de Fomboni 3 jours après avoir reçu sa première dose du vaccin Sinopharm contre le coronavirus. Pour l'instant, aucun lien établi entre le vaccin et le décès. Selon Dr Hassanaly Abdoulanziz, chef du comité insulaire de prévention et de riposte contre la covid-19, une enquête est ouverte à cet effet.

Du lundi au mardi 20 avril, Mohéli a enregistré 4 décès déclarés. Deux à Fomboni, un à Djoiezi et un à Hamavouna dans la région de Djando. Dans l'île où la population a le plus répondu favorablement à cette campagne de vaccination de masse contre la covid-19, une vague de panique régnait. Non sans raison puisque la plus petite île de l'archipel a été durement touchée par la deuxième de la covid-19, en décembre dernier. Une véritable hécatombe que les Mohéliens ne sont pas prêts d'oublier.

La Gazette des Comores a réalisé une petite enquête auprès des familles endeuillées pour d'abord

savoir si ces personnes décédées ont été vaccinées ou pas. Il en est ressorti que 3 de ces personnes n'ont pas

été vaccinées. Et celle qui avait reçu sa première dose, Natacha, « était diabétique et hypertendue depuis

plus de 10 ans ». « Nous lui avons prélevé les paramètres, sa tension et sa glycémie étaient stables. C'est pourquoi nous lui avons injecté le vaccin », a tenu à préciser Dr Abdoulanziz, contacté par nos soins. Le jour du décès, soit-dit en passant, ce président du comité scientifique insulaire s'était expliqué à ce sujet sur les ondes de l'ORTC.

Natacha a été vaccinée le vendredi 16 avril dans la matinée et, selon notre interlocuteur, le même jour, vers 23h, elle a commencé des complications avec une diarrhée. « Elle a été suivie à son domicile puis admise au CHRI de Fomboni le lundi 19 avant de rendre l'âme le soir vers 21h ». Pour Dr Abdoulanziz, il est trop tôt de dire que la mort de Natacha a été causée par les effets secondaires du vaccin Sinopharm. « Nous menons des investigations et le moment venu nous allons vous tenir informés », devait-il nous annoncer.



Riwad

SOCIÉTÉ

Dr Masse tacle le secrétaire général de la CTC

Au cours d'une conférence de presse tenue vendredi dernier, Mohamed Ahmada connu sous le nom de Dr Masse s'est exprimé au sujet du secrétaire général de la Confédération des travailleurs comoriens. Selon lui, Salim Soulaïmane n'est plus en mesure de diriger la CTC.

"Salim Soulaïmane est illégitime et il n'est pas reconnu par tous les syndicats qui existent dans notre pays et qui y sont affiliés", lance-t-il. Selon lui, le syndicat des travailleurs de Moheli avait annoncé publiquement qu'il ne le reconnaît pas et que beaucoup sont en difficulté avec lui. « Le rôle du leader

de la CTC est d'encadrer les syndicats pour mieux s'adapter au système. Et lui, il est là depuis plus de 10 ans et rien n'est fait », poursuit-il, avant de s'interroger : « depuis 2012 qui il est là, pourquoi il n'ose pas organiser une Assemblée Générale pour faire un bilan. Et pourquoi il n'arrive même pas à pondre le règlement intérieur ? ». Dr Masse appelle à une élection libre et la rédaction du règlement intérieur. « Je sais qu'il sait très bien qu'il ne postulerait pas puisque il sait que il ne serait pas réélu. Donc, il a échoué », affirme-t-il avant de l'appeler à sauver la CTC à sortir de cette zone de turbulence.

Au cours de ce face à face avec



la presse, le président de l'Union forces syndicat des ports comoriens (Ufpsc) attaque ensuite son secrétaire. Ce dernier selon le

conférencier se permet d'écrire des lettres à son insu pour envoyer à certaines institutions du pays. A titre d'exemple, il a cité une lettre écrite le 22 février dernier dressée au ministre du transport lui demandant quelques suggestions. « Je réaffirme ici haut et fort que cette lettre est un chiffon et ne doit pas être reconnue partout où elle sera présentée », sollicite Mohamed Ahmada qui exhorte son secrétaire général de respecter la hiérarchie. Dr Masse l'accuse d'être en connivence avec Salim Soulaïmane pour comploter contre lui.

Ibnou M. Abdou

HABARI ZA UDUNGA

Que voulons-nous? La Terre tourne...

Cette question qui a l'air d'une boutade, mérite d'être posée quand nous voyons comment chacun de nous se comporte dans la vie de tous les jours. Des décideurs aux opposants de tous poils en passant par les simples citoyens que nous sommes, l'on est en droit de nous poser cette question, somme toute banale.

Nous savons que dans beaucoup de pays, tous ceux qui sont dans la sphère de la production des biens et des services, se donnent des objectifs pour aboutir à des résultats. Des résultats qui doivent être préalablement bien clarifiés pour être en mesure de définir avec précision les moyens à mettre en œuvre pour obtenir ces résultats avec le plus d'efficacité et d'efficacité. Dans les îles de la lune, par exemple nous parlons souvent du

tourisme comme de quelque chose d'abstrait, dans la mesure où les infrastructures de base font cruellement défaut, en dehors bien entendu, des discours, expositions et autres foires que nous organisons tout au long de l'année.

Dans un autre registre, on parle aussi la plupart du temps de l'Éducation mais seulement en termes de paiements des salaires des enseignants et de la construction de salles de classe par les fonds d'urgence et l'apport des communautés locales. On n'a jamais pris le temps de réfléchir sur la finalité de cet enseignement sur le devenir de nos enfants. Des écoles, oui mais pour quelle finalité? Encore que la télévision nationale ne manque pas l'occasion de nous montrer des écoles complètement délabrées.

Qui a déjà vu un politicien prendre part de son plein gré à un atelier

quelconque sur un thème du développement et donner son avis sur tel ou tel aspect d'un problème? Prenons l'exemple du fameux PCE (Plan Comores Émergeant). Combien de personnalités (autorités et opposants de tous calibres) s'intéressent à ce document qui est présenté à chaque fois comme le condensé des voies et moyens à suivre pour essayer de nous en sortir?

Nous sommes passés maître de la critique facile et du verbe haut. Quand il s'agit de nous creuser les méninges pour nous trouver les moyens de financer les quelques chantiers que nous élaborons, tout le monde se replie sur lui-même et attend sagement que les organismes

financiers veuillent bien sortir la manne de leurs coffres forts.

Il est bien connu que nous voulons le confort sans l'effort et que nous voulons qu'on nous respecte mais sans donner l'exemple. Bien sûr face à la crise financière qui touche les porte-monnaie, il est toujours difficile pour les uns et les autres de garder la tête froide, il n'en demeure pas moins qu'il faut, à l'image des anglais, adopter un certain flegme pour éviter de tomber à chaque fois dans les méandres de la pensée unique.

Cette pensée se reflète chez nous par la diatribe, l'absence de compromis et la fuite en avant. Et elle est porteuse de graves menaces

pour la paix civile. Il suffit de voir nos apprentis-politiciens se mettre à donner des leçons d'économie au gouvernement alors que tous sont passés par là sans laisser des traces. Et comme le disait, je crois, Béchir Ben Yahmed : « pour sortir du trou, il faut cesser de creuser ».

Pour que cela puisse se faire, il nous faut prendre conscience collectivement du temps que nous perdons dans des débats stériles. Toujours croire que nos querelles byzantines empêchent la terre de tourner, constitue vous vous en doutez, la marque d'un infantilisme qui n'a pas fini de nous dévorer!

Mmagaza

Voici les 6 meilleurs moments où les invocations sont acceptées

Il existe plusieurs moments d'exaucement des invocations. Ces temps sont mentionnés dans la Sunna comme suit :

- Entre al-adhan (l'appel de la prière) et al-iqâmah (l'appel pour faire la prière).
- Durant le dernier tashahoud dans la prière.
- Durant le soujoud (prosternation dans la prière).
- Les dernières heures durant la journée du joumou'an (vendredi).
- Le dernier tiers de la nuit.
- Durant la pluie.

Ce sont les moments révélés avec preuves, quand Allah répondra aux invocations de Son serviteur si cela est fait avec sincérité.



JOB ANNOUNCEMENT

| | |
|------------------|--|
| Open to | All interested ShiNgazidja native speakers |
| Type of contract | Language and Cross-Culture Facilitator (LCF) |
| Supervision | Language and Cross Culture Coordinator |
| Opening date | April 22 nd |
| Closing date | May 5 th |

The United States Peace Corps seeks qualified candidates for the position of LCF. This is a temporary contract position and to be selected candidates must:

- Participate in a 45 hours of ShiKomori language training in May with Chamanga Ahmed, the ShiKomori language expert.
- Attend a 2 week-long competitive training (dates TBD).

The majority of work will take place in Mkazi/Ngazidja. The LCFs may be required to live in Mkazi during the 11 week Pre-Service Training (PST) period. This position entails irregular hours, including afternoons and weekends. Candidate's full participation in these mandatory trainings is required. Please email PCComoros@peacecorps.gov for more information on required qualifications and how to apply for the position.

Incomplete and/or late applications will not be entertained, nor applications not submitted in English.
The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer.

FOOTBALL : HISTORIQUE (2E PARTIE)

Le Football comorien a connu une multiple acrobatie, constructive

Notre football a vécu de nombreux bouleversements en vue d'un essor reconfortant. Après l'indépendance, il avait été reconstitué. Le régime soilihiste avait fait carrément table rase, et popularisé la comorienisation des noms des clubs. Pour permettre aux sportifs de s'évaluer et de découvrir les îles, une sorte de semaine olympique avait été instaurée. L'organisation variait d'une île à l'autre, annuellement. Même sans fédération, la discipline avait inauguré les sorties internationales.

Le sport comorien en général, et le football en particulier, avait été révolutionné. En période coloniale, il relevait de la Fédération Française de Football. Après l'indépendance, notamment de 1975 à 1979, les gouvernements respectifs ont jugé indispensable de procéder à une reconstitution radicale des compétitions de football. Le régime révolutionnaire d'Ali Soilihi avait revu et réorganisé administrativement et technico-tactiquement ce sport phare du pays. Considérées comme symboles du colonialisme, les instances régionales et nationales, traditionnellement coordinatrices des compétitions

insulaire et nationales sont bannies. Le championnat et les autres compétitions sont annulés ! Les équipes sont regroupées par région, et contraintes de porter des noms comoriens, sauf celle des autorités nationales : le club « Commando Moissi ». Pour les autres, les appellations sont unifiées, exemple : Kipu ya Moroni, kipu ya Hambu, etc. Les rencontres restent exclusivement amicales et fraternelles.

Un système pragmatique, qui permettait aux jeunes sportives et sportifs de Moili, Ndzouani et Ngazidja de se rencontrer régulièrement, d'une île à l'autre, afin de se connaître, de s'estimer, de progresser ensemble, et aussi de découvrir les îles, avait fait l'objet d'un sérieux examen. Ainsi, une sorte de semaine olympique voit le jour. Elle se caractérise par des rencontres inter-îles. Les grandes vacances ont servi des passerelles pour concrétiser le programme, à l'époque estimé ambitieux. Des bureaux régionaux de la Jeunesse et des Sport sont créés pour équiper les sélections et coordonner le financement des activités, liées aux rencontres sportives nationales, notamment le déplacement des délégations par voies maritime et leur séjour dans l'île hôte de la compétition, considé-

rée comme plus distractive et que concurrentielle. Dans la foulée, la saison sportive 1976/1977, l'équipe des Comores, sur invitation express de Mouamar Kadhafi, guide de la Révolution Libyenne, a pris part à un tournoi international pana-islamique, organisé à Tripoli. Les Comores inaugurent ainsi les sorties internationales.

Mais, au retour d'Ahmed Abdallah Abderemane, les autorités ont fait une table rase totale des instances et des activités sportives. Tout ce qui reflétait la moindre trace du régime soilihiste a été enterré. Les Fédérations sportives nationales, entre autres, la Fédération Comorienne de Football (Fcf), voient le jour. Les ligues, les districts, les équipes, le championnat,

et autres compétition sont ressuscités et redynamisés. Les phases régionale et nationale de la Coupe de l'indépendance, baptisée aussi "Coupe de l'Unité" (et plus tard le championnat) succèdent à la semaine olympique. Une petite parenthèse, après le basket-ball, le football est la 2e discipline sportive à avoir été organisé sous un éclairage.

Ce match nocturne et historique avait eu lieu à Moroni, au stade Ajao aux années quatre vingt dix. L'un des principaux objectifs de la Fcf, c'est l'adhésion à des institutions internationales, prioritairement, la Confédération Africaine de Football (Caf) et la Fédération Internationale de Football Association (Fifa). Du pain sur la planche pour Tourqui Salim, patron

de la Fcf. En 2000, le football comorien séduit la Caf. Le rêve devient réalité. L'adhésion est effective. En 2005, Tourqui Salim réussit à concrétiser un 2e rêve que tout un peuple a entretenu : l'admission à la Fifa.

Avant la Caf et la Fifa, les Comores étaient connues par l'Union pana-islamique et la Commission de l'Océan indien (Coi). Cette dernière, par l'intermédiaire de la Commission d'Organisation des Jeux (Coj) des îles de l'Océan indien, tous les quatre ans. Les éditions varient d'une île à l'autre. La première édition, tenue à la Réunion, remonte en 1979.

Bm Gondet

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

| | Mensuel | | Trimestriel | | Semestriel | | Annuel | |
|----------|---------|------|-------------|------|------------|------|--------|------|
| | FC | Euro | FC | Euro | FC | Euro | FC | Euro |
| Comores | 4 500 | 9 | 12 500 | 25 | 25 000 | 51 | 50 000 | 102 |
| Etranger | 6 000 | 12 | 17 000 | 35 | 32 000 | 65 | 62 500 | 127 |

COMMUNIQUE DE PRESSE
Avril 2021

4G By Telma

Suite aux différents articles de presse et informations publiées par l'ANRTIC, Telco est dans l'obligation d'apporter les points de clarification requis face à certaines fausses allégations.

La décision de Telco de permettre à ses Abonnés de bénéficier des tarifs bas à destination de Mayotte ne tombe aucunement sous le contrôle d'une autorité étrangère (ARCEP) mais ces tarifs sont librement négociés entre les Opérateurs concernés. A ce titre, les négociations effectuées avec son Opérateur partenaire à Mayotte répond à la seule volonté de Telco de proposer à la Population Comorienne, sans distinction, de communiquer à des tarifs avantageux et nationaux vers leur famille à Mayotte.

Néanmoins, en raison de la Décision spécifique prise par l'ANRTIC pour exiger de Telco la suppression de la destination Mayotte de ses forfaits principaux, la hausse imposée par l'ANRTIC a ainsi été appliquée par Telco qui le déplore encore une fois.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, Telco est libre de proposer des offres qui correspondent à sa stratégie commerciale et marketing et qui devraient légalement résulter du libre-jeu de la concurrence, lesquelles respectent de surcroît les prix minimum unilatéralement imposés par l'ANRTIC. En effet, Telco aurait pu se contenter de supprimer les minutes Mayotte de ses forfaits, sans aucune compensation pour ses Abonnés, mais Telco a souhaité rendre du pouvoir d'achat aux consommateurs, dans le respect de la législation en vigueur.

Les forfaits proposés aujourd'hui par Telco sont conformes à la législation en vigueur et permettent à ses clients d'obtenir le maximum de services pour des prix minimum.

Nous déplorons l'acharnement spécifique perpétué par l'ANRTIC à l'endroit de Telco, acharnement qui impacte directement le pouvoir d'achat de la Population Comorienne !

Dans l'optique d'une meilleure compréhension des objectifs de l'ANRTIC face à ces décisions successives qui s'orientent vers une hausse des coûts qui pénalisent le pouvoir d'achat de la Population, Telco souhaite organiser une table ronde avec l'ANRTIC, le Patronat/le secteur privé et les associations/fédérations qui représentent les consommateurs.

Service client : 400
www.telma.km

Telma Le Choix N°1

SOCIÉTÉ

Désormais on peut payer son abonnement Canal+ via Mvola

Pour rendre accessible le réabonnement et faciliter la clientèle, Canal+ s'est lié en partenariat avec Mvola. Le service est disponible 7j/7j et 24/24 et plus sécurisé.

L'agence Canal+ permet désormais à sa clientèle de gagner du temps en payant leur réabonnement directement à partir des services Mvola. L'offre réabonnement Canal+ via Mvola est disponible pour tous les abonnés Canal+ parallèlement abonnés à Telma. Un très grand pas pour le mobile monétaire aux Comores qui permettra lors de la fin d'abonnement de pouvoir se réabonner plus facilement et à n'importe quel moment sans contrainte. « C'est un service novateur, un gain de confort et une marque de simplicité. Ce partenariat va éviter aux comoriens de se déplacer pour se réabonner », indique Christophe Oliver, le directeur général de Telco.

Pour ce qui est de l'opération, le client pourra désormais composer le code USSD #444 *1*5 et suivre les instructions à la lettre. Le service est de plus en plus à la portée des besoins des Comoriens. « Cette méthode existe dans plusieurs pays



africains et il est une réussite à 99,9% », dit-il avant de rassurer sa clientèle que l'opération est fiable et sécurisée. « Avant de faire ce lancement, on a essayé à maintes reprises l'opération pour s'assurer qu'il n'y'aurait pas de bug », poursuit-il.

Avec ce nouveau service, le paiement se fait à distance. Plus besoin de se déplacer et il est disponible 7j/7 et 24/24. Il est sécurisé aussi dans la mesure où que ce type de paiement nécessite pas de cash et que toute opération nécessite une

validation pour un code secret Mvola. Le paiement est directement traité et la reconduction de l'abonnement se fait dans la demi-heure suivant le paiement.

Andjouza Abouheir

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Moroni, 25 April 2021
 Dossier Ref: No: OPS/HRM/2021-55

AVIS DE RECRUTEMENT

Consultant(e) national(e) en Communication pour le Développement (C4D) pour la promotion de la demande en vaccination

I. Informations générales

L'UNICEF Comores recherche activement Consultant(e) national(e) en Communication pour le Développement (C4D) pour la promotion de la demande en vaccination

Fonction : **Consultant (e)**
 Fonction du superviseur/Niveau : **Administrateur au Programme**
 Unité Organisationnelle : **Programme**
 Lieu de travail : **Ngazidja, Mohéli et Anjouan**
 Grade : **Forfait**
 Date d'entrée en fonction : **15 mai 2021**

Qualifications requises :

- Diplôme universitaire supérieur dans une ou plusieurs des disciplines suivantes : Sciences Sociales, Communication, Etudes internationales ou dans tout autre domaine connexe et pertinent lié à la C4D ;
- Un minimum de cinq années d'expérience dans les domaines de la Communication pour le Développement, la Communication en urgence, la Communication pour le Changement comportemental et social, la Promotion de la Santé, la Communication sociale ou d'autres domaines similaires ;
- Bonne connaissance et expérience des mécanismes de gestion de la communication pendant les urgences et de la collaboration avec multiples partenaires ;
- Connaissances et expérience en matière de formation et renforcement des capacités ;
- Maîtrise parfaite du français à l'écrit et à l'oral et de la langue comorienne exigée
- Maîtrise des variations insulaires de la langue comorienne et de l'anglais sera un atout

Pour plus d'informations sur les responsabilités du poste, merci de cliquer sur le lien ci-dessous :

<http://jobs.unicef.org/cw/en-us/job/539833?ApplicationSubSourceID=>

II- SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invités à déposer leurs dossiers de candidature au plus tard le 30 avril 2021 à 11.55 heures, heure des Comores.

Tout dossier incomplet ou soumis en ligne après le deadline (**30 avril 2021**) ne sera pas considéré.

Seuls les dossiers de candidature incluant tous les documents requis pourront être retenus pour la sélection.

Remarques :

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

L'UNICEF est un environnement non-fumeur.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés et recevront une réponse officielle à leur demande de candidature. Nos avis de vacances sont également disponibles sur le site <http://www.unicef.org/about/employ/>

Bien vouloir cliquer sur le lien ci-dessous pour accéder directement et rapidement à cet avis de vacance de poste dans notre plateforme de recrutement :

<http://jobs.unicef.org/cw/en-us/job/539833?ApplicationSubSourceID=>

Pour toutes informations additionnelles sur cette publication merci de contacter notre Associée Senior aux Ressources Humaines ramohamed@unicef.org ou notre Chef des Operations bpinah@unicef.org